

# ATELIER TEST O'CHOC



Depuis 1973, en France, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour le conducteur et le passager avant. En 1990, elle devient obligatoire pour les passagers à l'arrière. Depuis 2005, le conducteur est responsable du port de la ceinture et du système de retenue adapté des enfants (<18 ans) présents dans son véhicule. Malgré tout, en 2013, 1 801 082 points ont été retirés pour le non port de la ceinture, et de nombreuses personnes ne sont toujours pas convaincu de son utilité !!! D'après l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), en cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité réduit le risque de décès de 40% à 65% pour les passagers assis à l'avant et de 25% à 75% pour les passagers assis à l'arrière.

L'atelier Test O'Choc propose une animation convaincante, ludique et sans danger, dont le but est de faire prendre conscience de l'importance du port de la ceinture de sécurité et des sièges enfants quelques soit la vitesse ou la distance du trajet. En complément à la voiture tonneau, cet atelier sensibilise les participants aux dommages des chocs frontaux, à la nécessité de bien utiliser les dispositifs de retenue, aussi bien à l'avant qu'à l'arrière (projection des passagers sur les places avants) et de l'utilité des sièges de retenue pour les enfants.

## OBJECTIFS

- Vivre l'expérience d'un choc frontal sans risque.
- Utiliser correctement les ceintures de sécurité et les sièges enfants.
- Prendre conscience de l'importance de la ceinture de sécurité pour réduire la gravité des dommages corporels.
- Responsabiliser les participants.

### PUBLIC / DURÉE

Tout public >14 ans et >1,20m de hauteur. Interdit aux femmes enceintes et aux porteur de stimulateurs cardiaques.

Durée : ateliers d'environ 30 à 45 minutes par groupe de 5 à 15 personnes (50 à 100 participants par jour)

### MOYENS

- Simulateur de choc frontal de 2 places sur remorque (8x2,50 / 2T à vide/ 3T en charge).
- 1 formateur expérimenté.
- 1 fourgon de transport.
- Distribution de documentation.

### PRÉ-REQUIS

- Fourniture 220V - 16A.
- Emplacement extérieur ou intérieur sécurisé d'une surface minimale de 10m sur 20m.
- Emplacement et périmètre de sécurité (environ 6 mètres sur 3).
- Emplacement facile d'accès, surface plane et stable.

### PROGRAMME

- Atelier assurée en permanence par un formateur expérimenté. L'animation débute par une présentation théorique sur le port des ceintures de sécurité, les forces mises en jeu en cas de choc, la violence d'un choc frontal, le déclenchement des airbags frontaux et latéraux, la dispersion des objets à l'intérieur de l'habitacle, la projection des passagers aux places arrières sur les places avants, l'utilité des appuie-têtes...
- Les participants prennent ensuite place dans le Test O'Choc, apprennent les préconisations sur la position et les réglages de leur ceinture. Le système s'élance ensuite et vient percuter des tampons pour simuler un choc à +/- 5 km/h. L'atelier simule un choc frontal à basse vitesse (+/- 5 km/h -vitesse non-communiquée aux participants). L'objectif est d'échanger ensuite avec les participants sur les distances de freinage et de sécurité sur la route, sur la vitesse estimée ou ressentie du simulateur (bien souvent sur estimée).